



—OTAN

RÉUNION DE FAMILLE

L'organe suprême de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Les représentants du Canada (au premier plan, du côté droit) sont (de gauche à droite): M. K. W. Taylor, sous-ministre des Finances; M. L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures; et M. L. D. Wilgress, représentant permanent du Canada au Conseil de l'Atlantique-Nord.

(SACEUR); au deuxième anniversaire de la signature du Traité son commandement était organisé et avait établi son état-major près de Paris. Au cours de la même année cinq commandements subordonnés ont aussi été mis sur pied en Europe. Près d'un an plus tard, un second haut commandement était mis sur pied, celui du commandant suprême allié pour l'Atlantique (SACLANT), chargé de préparer les opérations de la région de l'océan Atlantique, qui est essentielle aux communications entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Les états-majors de ces deux commandements ont été recrutés parmi les forces armées des États membres de l'OTAN. Le Collège de défense de l'OTAN, ouvert à Paris à la fin de 1951, a joué un rôle important dans la formation à la tâche complexe de la coopération civile et militaire d'un personnel recruté parmi les États membres.

C'est à Lisbonne, en février 1952, que les États membres se sont engagés pour la première fois à mettre sur pied des forces spéciales et qu'ils ont élaboré des plans de défense détaillés en vue de l'utilisation de ces forces. Depuis lors, des manœuvres interarmes ont démontré que les diverses unités nationales